

JOURNÉE 8 MARS INTERNATIONALE DE LUTTE ENSEMBLE



LES INÉGALITÉS PERSISTENT L'HEURE EST À LA LUTTE !

LES FEMMES GAGNENT TOUJOURS 23,5 %
DE MOINS QUE LES HOMMES.

L'« INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE », IMPOSÉ PAR
LES POLITIQUES NÉOLIBÉRALES, MET EN LUMIÈRE LES
POSTES DE CADRES ET DE DIRECTION, MAIS LAISSE DANS
L'OMBRE LES SALARIÉES PRÉCAIRES ET SOUS-PAYÉES.

57,3 % DES PERSONNES RÉMUNÉRÉES AU SMIC
SONT DES FEMMES.

LEURS PENSIONS DE RETRAITE SONT EN MOYENNE 40 %
INFÉRIEURES À CELLES DES HOMMES.

UNE FEMME SUR QUATRE TRAVAILLE À TEMPS PARTIEL,
SOUVENT CONTRAINT.

POPULISME AU NOM DES FEMMES ?

Historiquement, les femmes étaient moins enclines à voter pour l'extrême droite.

Depuis 2011, cette tendance s'est inversée. En 2024, elles ont même dépassé les hommes dans le vote RN : 32 % contre 31,5 %.

POURQUOI ?

Parce que le RN instrumentalise leur précarité en prétendant défendre leur pouvoir d'achat. Son discours **essentialiste** et **paternaliste** promeut un retour à la division sexuée du travail, sous couvert de liberté de choix. En réalité, il encourage la **ségrégation de genre professionnelle** et l'**appauvrissement des femmes**.

FACE À CELA, NOUS OPPOSONS UN SYNDICALISME DE LUTTE !

Il nous faut contrer ces discours **par un syndicalisme pragmatique, sociologique plus que sociétal**. Dans le champ du **SNPEFP-CGT**, comme ailleurs, **le combat à l'entrecroisement des discriminations est à mener partout**.

Ce syndicalisme du quotidien replace la travailleuse au centre de la lutte des classes. C'est bien de cela dont il s'agit le 8 mars et c'est l'une des voies majeures pour combattre les idéologies populistes d'extrême droite et garantir à tous et toutes la sauvegarde de la dignité humaine.

NOUS REVENDIQUONS

- Une revalorisation des salaires et des pensions pour toutes.
- Un encadrement strict du temps partiel pour lutter contre la précarité.
- La réelle reconnaissance des qualifications et des carrières des femmes.
- L'égalité salariale et des minima conventionnels garantis.
- Des conditions de travail dignes et adaptées à la pénibilité différenciée du travail.
- L'accès facilité à la formation professionnelle et la fin des freins à l'évolution de carrière.
- Une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Une tolérance zéro face aux propos discriminatoires et aux agressions sexuelles, avec une obligation de sanction indépendante de l'employeur.

LUTTER POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES,
C'EST DÉFENDRE ENSEMBLE LES DROITS FONDAMENTAUX ET LA DIGNITÉ DE TOUTES ET TOUS.

ENSEMBLE, LE 8 MARS : #GRÈVE FÉMINISTE !





LES PRATIQUES SYNDICALES À L'ÉPREUVE DU FÉMONATIONALISME

LES FEMMES GAGNENT TOUJOURS 23,5 % DE MOINS QUE LES HOMMES

« L'index de l'égalité professionnelle », fondé sur un modèle masculin neutre et néolibéral, concentre l'attention sur les écarts observés au sommet des organigrammes, tandis que la situation reste pratiquement inchangée à la base de la hiérarchie.

En effet, la féminisation des postes de cadre révèle un élitisme qui occulte la concentration des femmes dans les bas salaires, représentant 57,3 % des personnes rémunérées au Smic, et dont les pensions de retraite sont en moyenne 40 % inférieures à celles des hommes. Bien que le taux d'emploi des femmes ait progressé, il reste largement concentré dans des secteurs féminisés et sous-valorisés, tels que le commerce, la santé, le social ou l'éducation, où plus d'une femme sur quatre travaille à temps partiel.

Prises dans un cercle vicieux de précarité, nombreuses sont celles qui se voient contraintes d'accepter des conditions de travail dégradées, souvent dans des « déserts syndicaux ».

POPULISME AU NOM DES FEMMES ?

Les femmes ont longtemps été moins disposées que les hommes à donner leur voix aux partis d'extrême droite. La tendance s'infléchit à partir de 2011 et il semble bien que la communication moins viriliste ou fémonationaliste¹ de Marine Le Pen, soit convaincante pour une partie non négligeable de l'électorat féminin.

Aux élections législatives de 2024, elles ont même « rattrapé » leurs homologues masculins voire dépassé de peu : 31.5% des hommes ont voté pour le RN et 32% des femmes. Aux élections européennes, 19% des femmes ont voté RN en 2019 et 30% en 2024.

La communication d'identification aux « femmes ordinaires » de Marine Le Pen (je suis comme vous, j'ai élevé des enfants, je suis divorcée, je me suis battue), s'est avérée payante notamment auprès des travailleuses les plus précaires, à qui elle promet, par ailleurs, la défense de leur pouvoir d'achat.

Les travaux d'Anja Durovic, chercheuse en sciences politiques, montrent que le genre influence la position sociale et économique que l'on a dans la société. Dit autrement, être une femme augmente les risques de précarité professionnelle et de pauvreté.

¹ FÉMONATIONALISME désigne l'instrumentalisation par l'extrême droite des revendications féministes à des fins racistes, xénophobes et islamophobes. La notion a été définie par la chercheuse Sara R. Farris en 2012.

² Le principe de sauvegarde de la dignité humaine protège toute personne contre les actes dégradants ou inhumains qui pourraient la rabaisser au rang de chose. Droit fondamental protégé par le Conseil constitutionnel.

C'est précisément aux groupes sociaux les plus démunis que s'adressent le RN en leur promettant de défendre leurs intérêts à travers des discours politiques de préférence nationale et de stabilité familiale. En direction des femmes, le discours est clairement essentialiste, il promet la « liberté » de choisir l'investissement domestique et éducatif au détriment de l'activité professionnelle, sous couvert de mesures de justices sociales.

Nous ne devons pas balayer ce chant des sirènes d'un revers de main, mais au contraire le déconstruire pour démontrer en quoi sous son apparence de respectabilité, il mène à la ségrégation horizontale sexuée de l'emploi. Ainsi les outils discriminatoires broient en premier les plus fragilisés, puis progressent en déclassant.

Ensuite, contrairement aux violences sexistes et sexuelles, le fémonationalisme révèle que le racisme systémique dans la sphère du travail reste encore un problème grandement négligé en France.

Il nous faut contrer ces discours par un syndicalisme pragmatique, sociologique plus que sociétal. Dans le champ du SNPEFP-CGT, comme ailleurs, le combat à l'entrecroisement des discriminations est à mener partout. Spécialement là où l'arbitraire patronal est le plus décomplexé, là où le travail à temps partiel contraint et la féminisation des métiers sont les plus forts : les branches professionnelles de droit privé et les CFA au code du travail.

Ce syndicalisme de lutte est ancré dans la communauté de travail, centré sur l'égalité femme-homme qui ne peut se satisfaire du rationalisme médian de « l'index de l'égalité professionnelle ». Seul le capitalisme financier accepte cette mesure symbolique puisque les quotas ne lui coûtent rien. Lutter pour l'égalité femmes-hommes, c'est défendre ensemble l'avenir des droits fondamentaux. Aucune dimension ne peut être oubliée : conditions de travail, reconnaissance des qualifications, carrières, égalité salariale et minima conventionnels, retraite, freins à la formation professionnelle, encadrement dissuasif du temps partiel contraint, articulation activité professionnelle et vie familiale, pénibilité différenciée du travail, tolérance zéro envers les propos discriminatoires et les agressions sexuelles. Sur ce dernier aspect, l'obligation de sanctionner ne peut en aucun cas être laissée à la discrétion de l'employeur.

Ce syndicalisme du quotidien replace la travailleuse au centre de la lutte des classes. C'est bien de cela dont il s'agit le 8 mars et c'est l'une des voies majeures pour combattre les idéologies populistes d'extrême droite et garantir à tous et toutes la sauvegarde de la dignité humaine².

JOURNÉE 8 MARS INTERNATIONALE DE LUTTE ENSEMBLE



GRÈVE FÉMINISTE !